MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

conservatoire
DU CHOLETAIS

CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS

Musique - Danse - Théâtre

Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

Année 2025-26

MUSIQUE

Informations pratiques

CHOLET
agglomération

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous inscrire ou inscrire votre enfant au Conservatoire du Choletais.

L'ensemble du personnel administratif, pédagogique et technique vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

Le Conservatoire du Choletais est un service de Cholet Agglomération intégré au réseau national des établissements classés par l'État (Ministère de la Culture).

La qualité de ses équipements ainsi que la valeur de son projet pédagogique ont permis à l'établissement en janvier 2012 de voir renouvelé son classement en tant que Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD).

La découverte d'un établissement d'enseignement artistique est souvent accompagnée d'un certain nombre de questions, tant sur le plan de l'organisation des cours que de la spécificité du fonctionnement global.

Ce document synthétise les rendez-vous à ne pas manquer pour effectuer une rentrée dans de bonnes conditions, ainsi que des informations importantes liées au fonctionnement de l'établissement.

Toute l'équipe qui anime l'établissement se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons une très bonne année parmi nous, riche en rencontres, expériences, apprentissages, et émotions artistiques.

L'équipe de Direction

SOMMAIRE

Informations pratiques

Calendrier des dates à retenir

Auditions d'entrée : organisation

La vie au Conservatoire

- **Scolarité**
  - Secrétariat scolarité
  - Suivi de scolarité - logiciel iMuse
  - Travail avec les pianistes accompagnateurs
  - Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)
  - Classes à Horaires Aménagés
- **Quotidien**
  - Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)
  - Carte d'élève
  - Bibliothèque
  - Location d'instruments
  - Casiers
  - Studios
  - Comptabilité

Annexe 1 : Rencontres parents - professeurs

Annexe 2 : Matériel de Formation Musicale

INFORMATIONS PRATIQUES

Coordonnées :

- Conservatoire du Choletais - Musique, Danse, Théâtre

  Espace Saint Louis - 5 rue Tournerit - 49300 Cholet
- Accueil téléphonique : 02 44 09 26 00
- Email : **conservatoire@choletagglomeration.fr**

Horaires d'accueil du public :

Lundi	8h30 - 21h
Mardi	8h - 21h
Mercredi	8h - 21h
Jeudi	8h - 21h
Vendredi	8h - 22h
Samedi	8h30 - 18h

Sommaire

CALENDRIER DES DATES À RETENIR / 2025 - 2026

Date	Heure	Événement	Complément d'information
Mercredi 10/09	Après-midi	Tests de Formation Musicale	Sur convocation individuelle
Jeudi 11/09	16h30 - 17h30	Location de flûtes traversières	Bibliothèque, en présence des enseignants
	À partir de 17h30	Rencontre parents-professeurs pour le choix des horaires de cours. *Les parents des élèves CHAM sont également invités à rencontrer les enseignants lors de cette rencontre.*	Cf **annexe 1** pour le détail des réunions
Samedi 13/09	10h30	Réunion d'information pour les nouveaux élèves *(présentation de l'établissement, de son fonctionnement et de son projet par l'équipe de Direction)*	Salle Rossini
Semaine du 15 au 20 septembre		Rentrée pour tous les élèves	
		Début des séances d'essai	Pour tous les éveils
		Début des locations d'instruments	Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Samedi 27/09	8h30 - 12h30	Inscriptions élèves d'éveil *(Éveil artistique, Éveil musique, Parcours Premiers Pas, Éveil Théâtre)*	
Samedi 04/10	Matinée	Audition d'entrée classes d'instrument	Sur convocation individuelle
	Après-midi	Audition d'entrée classes de chant	Sur convocation individuelle

✍ **Vacances scolaires :**

NB : le début des vacances a lieu après les cours de la date indiquée, la reprise a lieu le matin des jours indiqués.

Le Conservatoire reste cependant ouvert (horaires communiqués par voie d'affichage).

Toussaint : samedi 18 octobre → lundi 3 novembre

Noël : samedi 20 décembre → lundi 5 janvier

Hiver : samedi 14 février → lundi 2 mars

Printemps : samedi 11 avril → lundi 27 avril

Le Conservatoire sera fermé :

- Mardi 11 novembre
- Lundi 6 avril (Pâques)
- Vendredi 1er mai
- Vendredi 8 mai
- Du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai (pont de l'Ascension)
- Lundi 25 mai (Pentecôte)

Fin des cours : samedi 27 juin

Sommaire

AUDITIONS D'ENTRÉE : ORGANISATION (Sauf pour l'entrée en Cycle Spécialisé)

Les tests d'entrée s'adressent aux élèves non-débutants intégrant le Conservatoire du Choletais. L'objectif principal est d'évaluer le niveau dans chacune des disciplines.

Pour les disciplines instrumentales ou vocales, un classement dans le niveau correspondant permettra d'être en adéquation avec les objectifs du cursus, et d'orienter les élèves vers les pratiques collectives correspondantes.

En Formation Musicale, discipline dont l'enseignement peut particulièrement varier d'un établissement à l'autre, ce test permettra d'orienter les élèves vers les classes les plus appropriées.

Une réévaluation peut être menée durant les premières semaines de cours, en fonction de l'adaptation de l'élève à son environnement.

Cependant, l'admission au Conservatoire ne dépend pas que du nombre de places disponibles dans la discipline concernée, mais avant tout de la qualité de la prestation du candidat, de sa motivation et de son dossier musical.

DISCIPLINES	PROGRAMME À INTERPRÉTER
CLASSES INSTRUMENTALES et VOCALES	1 ou 2 œuvres au choix du candidat
MAÎTRISE	- 1 pièce au choix de l'élève - Audition sur place sur vocalises
MUSIQUES ACTUELLES	- Dépôt d'un dossier motivé avant le 10 septembre de chaque année - Audition du groupe sur deux titres de son répertoire
FORMATION MUSICALE	Les modalités sont indiquées dans la convocation que chaque candidat reçoit avant le test.

PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE : Les candidats préparant les tests d'entrée des classes instrumentales peuvent contacter le ou l'un des professeurs de leur discipline, afin de bénéficier, dans le cadre du Conservatoire, de ses conseils. Il ne s'agit pas d'un véritable cours, mais d'une préparation sommaire à l'épreuve.

PIANISTES ACCOMPAGNATEURS : À partir du 15 septembre 2025, les pianistes accompagnateurs du Conservatoire se tiendront à la disposition des candidats qui le souhaitent pour 2 répétitions (1er et 2ème cycle) ou 3 répétitions (3ème cycle).

Les candidats devront prendre contact avec les accompagnateurs par l'intermédiaire de l'accueil ; ils devront également fournir les partitions d'accompagnement.

JURY : Le jury est composé d'un membre de la Direction pédagogique du Conservatoire et du ou des professeurs de la discipline concernée.

RÉSULTATS : Les résultats des tests sont proclamés à l'issue des épreuves.

Sommaire

LA VIE AU CONSERVATOIRE

I. SCOLARITE

➢ Secrétariat scolarité :

Tél : 02 44 09 26 79

Email : scolarite-conservatoire@choletagglomeration.fr

Lundi	9h - 12h / 14h - 17h30
Mardi	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h / 14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h / 14h - 16h30

➢ Logiciel iMuse

L'équipe administrative et enseignante dispose d'un logiciel permettant un suivi précis de la scolarité des élèves. C'est aussi un moyen de communication avec les familles, qui disposent d'un accès extranet (consultation de l'emploi du temps et des évaluations, réinscription en ligne, etc)

Les identifiants sont communiqués par mail à l'inscription et rappelés lors de la réinscription.

Cliquez ICI pour accéder directement à la plateforme.

⚠ *À noter : l'établissement migrera vers un nouveau logiciel en cours d'année scolaire.*

➢ Travail avec les pianistes-accompagnateurs

Les professeurs accompagnateurs se tiennent à disposition des élèves instrumentistes pour des rendez-vous de travail d'une demi-heure, avec ou sans son professeur d'instrument, sur un morceau abouti ou en cours de travail.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne, depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

Pour davantage de sécurité et de confidentialité, chaque utilisateur (famille) doit créer un compte lors de sa première connexion, qui lui permettra de retrouver, voire modifier, ses informations et réservations.

Un tutoriel est adressé en début d'année pour la mise en œuvre. La plateforme est également accessible ICI.

➢ Suivi de la scolarité (rendez-vous avec les enseignants et le Conseiller aux études)

À tout moment de l'année, des rencontres avec les enseignants peuvent avoir lieu, sur simple demande de votre part ou de celle des enseignants, afin de tirer un bilan d'un évènement ou d'une période, ou de fixer des objectifs.

Il en est de même pour rencontrer le Conseiller aux études, qui aura un regard complet sur l'ensemble du parcours de l'élève, et qui pourra proposer de nombreuses solutions, adaptations ou perspectives lors de cet échange.

➢ Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

Les **écoles élémentaires** Saint-Exupéry (publique), Notre Dame du Bretonnais (privée), les **collèges** République (public) et Notre-Dame du Bretonnais (privé) de Cholet, ainsi que le collège Saint Gabriel - Saint Michel (privé) de Saint Laurent-sur-Sèvre associés au Conservatoire du Choletais proposent des Classes à Horaires Aménagés Musique.

Un aménagement concerté de l'emploi du temps permet aux élèves de ces établissements de recevoir un enseignement artistique sur le temps scolaire, dispensé au Conservatoire.

S'engager dans ce dispositif nécessite un accompagnement et des informations importantes, n'hésitez pas à anticiper.

II. QUOTIDIEN

➢ Accès (parking, garage à vélos, trottinettes)

Le parking des usagers, accessible par l'avenue des Cordeliers, est en zone bleue, ce qui nécessite d'apposer un disque de stationnement limité.

Deux espaces de rangement des vélos sont disponibles (un près du parking usagers, et l'autre devant l'entrée du Conservatoire).

Les trottinettes doivent être rangées dans ces garages à vélos, et en aucun cas être stockées dans les sas d'entrée du Conservatoire ou le hall, pour des raisons évidentes de sécurité.

➢ Carte d'élève

Chaque élève reçoit en début d'année sa carte de scolarité (distribution par les enseignants) attestant qu'il suit les cours au Conservatoire du Choletais. Cette carte est personnelle. Elle pourra lui être demandée à tout moment par le personnel chargé de la gestion ou de la surveillance de l'établissement.

La carte d'élève donne droit à une réduction sur certains spectacles et concerts donnés dans l'Agglomération du Choletais et aux tarifs très réduits pour les spectacles Les Arts de Scène organisés par le Conservatoire.

Cette carte permet aussi de réserver un studio de travail ou un casier (voir ci-dessous).

➢ Bibliothèque

Tél : 02 44 09 26 57

Email : **bibliotheque-conservatoire@choletagglomeration.fr**

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi	---
Mardi	13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi	13h30 - 18h
Vendredi	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h

La bibliothèque s'adresse à tout public : chacun peut venir consulter ou emprunter des partitions, CD, documents ou livres jeunesse, écouter de la musique et demander conseil.

Prêt : le prêt se fait avec une carte-lecteur. Si vous êtes détenteur d'une carte du réseau des bibliothèques du Choletais, cette carte vous permet d'emprunter également à la Bibliothèque du Conservatoire. Pour les élèves n'ayant pas de carte du réseau, la bibliothèque du Conservatoire en délivre sur demande.

La bibliothèque gère également le parc instrumental en location (voir informations détaillées à suivre).

➢ Location d'instrument

Conditions générales de location :

Dans la limite de ses possibilités, le Conservatoire du Choletais assure la location d'instruments à ses élèves (sauf piano et orgue).

Le choix de l'instrument (taille, modèle, etc) est fait **par le professeur** de la discipline en fonction de chaque élève. Les débutants sont prioritaires.

La signature du contrat de location se fait **à la Bibliothèque du Conservatoire (aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, à partir du 15 septembre),** sous réserve :

- du numéro ou de la taille d'instrument attribué par le professeur,
- du paiement de cette location : 40€ la première année, 45€ par trimestre la deuxième année.
- du dépôt d'une attestation d'assurance (personnelle ou possibilité de prendre des renseignements auprès de l'APEC).

Attention :

Dans tous les cas (sauf flûte traversière) vous devez attendre le premier cours d'instrument pour pouvoir effectuer la location. En effet, c'est à cette occasion que le professeur attribue un instrument approprié à l'élève.

A l'issue du premier cours, l'élève devra se rendre à la bibliothèque du conservatoire (avec l'un de ses parents ou représentant s'il est mineur) afin de remplir les formalités administratives pour la location d'instrument.

L'élève ne pourra emporter l'instrument chez lui tant que la location ne sera pas signée, réglée et l'attestation d'assurance déposée.

Le service bibliothèque vous donnera lors de la signature du contrat les points d'attention concernant la location de l'instrument (entretien, accident, restitution).

➢ Casiers

Les parents et élèves qui le souhaitent peuvent déposer l'instrument de leur(s) enfant(s) au Conservatoire. Cette possibilité leur est offerte dans le hall d'accueil où des casiers de consigne sont installés. Le personnel d'accueil est chargé de la gestion de ce service.

➢ Studios de travail

Le conservatoire dispose de studios de travail équipés, permettant aux élèves de travailler leur instrument personnel.

Par ailleurs et en dehors de leurs horaires d'occupation par les professeurs, certaines salles spécialement équipées (Piano - Clavecin - Percussions - Orgue - Harpe - Contrebasse...) peuvent également être mises à la disposition des élèves.

La gestion de la mise à disposition des studios et des salles du conservatoire est confiée au personnel d'accueil qui propose une réservation :

- soit occasionnelle : l'élève en fait la demande auprès de l'agent d'accueil qui lui remettra la clé en échange de sa carte d'élève restituée après le retour de la clé,
- soit régulière : l'élève est alors inscrit systématiquement à l'heure et jour de son choix pour une ou plusieurs utilisations hebdomadaires. Il devra à chaque fois retirer la clé à l'accueil et déposer sa carte d'élève.

➢ Comptabilité

Tél : 02 44 09 26 05

Email : comptabilite-conservatoire@choletagglomeration.fr

Horaires d'ouverture de la comptabilité :

Lundi	–
Mardi	13h30 - 17h30
Mercredi	8h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30

Sommaire

ANNEXE 1 : RÉUNIONS DE RENTRÉE ÉLÈVES, PARENTS et PROFESSEURS (½)

Les horaires des cours individuels sont fixés par l'enseignant en présence des parents, lors d'une réunion de pré-rentrée qui aura lieu le **jeudi 11 septembre à 17h30 (sauf exception dans le tableau ci-dessous)**. La présence à ces rencontres est indispensable **y compris pour les élèves en CHAM.**

Les absents à ce rendez-vous devront s'insérer dans les horaires qui auront été laissés vacants.

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	PROFESSEUR	SALLE
ACCOMPAGNEMENT	ATELIER D'INITIATION A L'ACCOMPAGNEMENT	Stéphanie MOREAU	FITZGERALD
		Harmony GALVANE	
BOIS	FLÛTE	Marie-Brigitte ADDADI	GALWAY
		Maïwenn COUTIER	BÖHM
		Véronique TESSIER	BARBOTEU
	HAUTBOIS	Théo BESTAUTTE	PASCULLI
	CLARINETTE	Stéphane LEFORT	STADLER
	BASSON	*En cours de recrutement*	
	SAXOPHONE	Alexandre GALVANE	PIAZZOLLA
CLAVIERS	PIANO	Katika BLARDONE	GABRIELI
		Anne-Marie NEAU	FRANCESCATTI
		Isabelle ZANDER	DEBUSSY
		Hélène ZANOTTI	RACHMANINOV
		Marianna DMYTRIIEVA	BEETHOVEN
	ORGUE	Sébastien RABILLER	*Par téléphone ou mail*
	ACCORDÉON	Clément COUYSSAT	LISZT
CORDES FROTTÉES	VIOLON	Corinne BARDINI (Rempl. Beatriz LOPES DA SILVA)	YO YO MA
		Isabelle AYMARD	FRANCESCATTI
		Laure ZANOTTI	GRAPPELLI
		Mathilde LEJARS-JANKOWSKI	STRADIVARIUS
	ALTO	Thierry BARAUD	HINDEMITH
	VIOLONCELLE	Anne CAYROL	STRAVINSKY
		En cours de recrutement	
	CONTREBASSE	Luc-Antoine DURET	KOUSSEVITSKY
CORDES PINCÉES	GUITARE	Delphine BARON-CASANOVA	SEGOVIA
		Christophe CHEVALLIER	DE LA BARRE
	HARPE	Lucie ZAMBEAUX	ALBENIZ

ANNEXE 1 : RÉUNIONS DE RENTRÉE ÉLÈVES, PARENTS et PROFESSEURS (2/2)

DÉPARTEMENT	DISCIPLINE	PROFESSEUR	SALLE
CUIVRES	COR	Bruno HIRON	LASKINE
	TROMPETTE	Julien TESSIER	MARSALIS
		Ghislain POYER	BERNSTEIN
	TROMBONE	Raphaël PINEAU	DURUFLE
	TUBA	Hervé DUBOIS	BERIO
MUSIQUES AMPLIFIÉES ET IMPROVISÉES	BATTERIE	Franck DURAND	JOLIVET
	GUITARE	Christophe LAURENCEAU	REINHARDT
	BASSE	Fabien AUNEAU	HENDRIX
	PIANO	Florent LANDREAU	GARLAND
		Raphaël ARNOUX	DODDS
	ACCOMPAGNEMENT DE PROJET	Fabien AUNEAU	HENDRIX
	ATELIERS	Fabien AUNEAU Florent LANDREAU Christophe LAURENCEAU Franck DURAND	*Par téléphone ou mail*
	MAO	Nicolas QUESSON	MOOG
MUSIQUE DE CHAMBRE		Théo BESTAUTTE Clément COUYSSAT Jean-Pierre FLORENT	*Par téléphone ou mail*
MUSIQUE ANCIENNE	CLAVECIN	Florence ROUILLARD	SCHÜTZ
	FLÛTE À BEC	Christine GORD	CICILIANO
		Delphine LE GALL	*Par téléphone ou mail*
	VIOLE DE GAMBE	Delphine LE GALL	
PERCUSSIONS	PERCUSSIONS	Sébastien POUPIN	JOLIVET
		Jean-Yves NAVINER	
		Raphaël LOIZEAU	
PRATIQUES VOCALES	CHANT	Marie-Pierre BLOND	FITZGERALD
	CHANT MAI	Virginie RABILLER	*Par téléphone ou mail*
	MAÎTRISE tous niveaux + ENSEMBLE VOCAL ROSSINI (nouveaux chanteurs uniquement)	Sophie BOURDON	ROSSINI
PRATIQUES D'ORCHESTRES	Tous ensembles (hors musique de chambre)	1ère répétition, jour, horaire et salle du cours à partir de la semaine du 15 au 20 septembre. ORCHESTRE SYMPHONIQUE : une information spécifique sera adressée aux musicien(ne)s concernant la reprise des répétitions.	

Sommaire

ANNEXE 2 : MATERIEL DE FORMATION MUSICALE

MATÉRIEL DEMANDÉ POUR TOUS LES NIVEAUX

- 1 cahier de musique avec portées et pages quadrillées
- Une trousse contenant crayons de bois, gomme, quelques crayons de couleur ou feutres, fluos, 3 petits Velleda + petit chiffon/brosse
- Un porte-vues 80 vues (à conserver pour l'année)
- Pour les niveaux 1C1, 1C1#, 1C1 junior, 1C2, 1C2 junior et 1C3 : **UN CARILLON CHROMATIQUE**
- La référence des ouvrages utilisés pour la Formation Musicale sera transmise par les enseignants lors des premiers cours.

Sommaire